



LES INTÉRIMAIRES DÉBRAYENT CHEZ ATAC LOGISTIQUE !

DÉFENDONS NOS DROITS FACE AUX ABUS ET À L'ARNAQUE !

En pleine pandémie de Covid-19, alors que des milliers de travailleur.ses ont été appelé à renforcer les secteurs stratégiques tels que la grande distribution et la logistique, plusieurs grands groupes ont agité, en grande pompe, l'appât de la prime de 1000 € pour celles et ceux qui seront au travail.

Chez ATAC Logistique, plateforme d'approvisionnement d'Auchan, la Direction a joué avec le feu ! Elle se prend le retour de flamme !

Mardi 28 avril 2020, sur la base logistique d'Auchan, Atac Logistique, à Cournon d'Auvergne, près de Clermont-Ferrand, 80 intérimaires soutenus par 200 salarié.e.s embauchés ont décidé de débrayer lorsque le directeur du site leur a balancé à la figure qu'il n'y aurait pas de prime de 1000 euros pour eux.

Hier mercredi, 30 salarié.e.s intérimaires ont rejoint le mouvement de colère. Les salariés en lutte ont saisi l'inspection du travail.

Du côté des agences qui les emploient (Manpower, Adecco, Randstad, Crit et Synergie) c'est silence radio. Bien que les agences soient fermées pour cause de Covid-19 et télétravail, les Directions des sociétés d'intérim restent quant à elles, bien actives lorsqu'il s'agit de faire du business au plus vite et au moindre coût. Certains responsables commerciaux profitent même de la crise sanitaire pour tenter d'ouvrir de nouveaux marchés juteux sans se soucier de l'extrême précarité dans laquelle sont plongé.e.s les salarié.e.s qu'ils détachent en mission. D'autres, pour faire bonne image, tentent de se défausser en renvoyant la balle sur AUCHAN.

Pourtant, l'égalité de traitement est un droit prévu par le Code du travail !

Les intérimaires doivent toucher cette prime ! Sans elles, sans eux, pas de denrées alimentaires dans les rayons des hypermarchés AUCHAN !

Pour la CGT INTÉRIM, il est inconcevable que les travailleur.ses intérimaires ne soient pas logé.e.s à la même enseigne que les CDI. Les intérimaires sont en première ligne, ils ont les salaires les plus faibles et de plus, leurs droits sont bafoués par les patrons, que ce soit AUCHAN ou les sociétés d'intérim !

La CGT INTÉRIM revendique de véritables augmentations de salaires !

Sachez-le, les primes que le patronat promet d'octroyer, sont des primes défiscalisées et donc exonérées de cotisations sociales. Une argutie qui participe à fragiliser le financement de la Sécurité sociale !

Dans ce contexte d'insécurité au travail, alors que les moyens de protection manquent cruellement, **nous appelons nos collègues de travail à être combatifs, solidaires et déterminés aux côtés des syndicats d'entreprise où vous êtes en mission.**

Chacun de nous doit prendre ses responsabilités pour empêcher la casse des droits et préserver sa vie et celle de ses proches.

**POUR GAGNER, ENSEMBLE
IL EST TEMPS D'AGIR !
SYNDIQUEZ-VOUS À LA CGT !**